

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES DEMEURES DE MENNECY »
65, bd Charles de Gaulle - 91540 Mennecy

Mennecy, le 27 janvier 2026

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale des membres de l'ASL « Les demeures de Mennecy » qui se réunira en session ordinaire le :

MARDI 24 MARS 2025 À 19H00

Salle G. Martin, 14 avenue Darblay (Résidence Charles Péguy) à Mennecy

afin de délibérer de l'ordre du jour proposé (au verso).

Cette même assemblée sera convoquée le même jour à 19H30 si le quorum des votants n'est pas atteint à 19H00. Fermeture de la salle à 22H00.

Vous trouverez, ci-joint, un formulaire de procuration (pouvoir) vous permettant de vous faire représenter, si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée générale.

Le Président.

ORDRE DU JOUR

1. Nouveaux arrivants

2. Activités 2025 / 2026

- Appel d'offres espaces verts
- Élagage des arbres et entretien des végétaux du lotissement.
- Bilan des règlements de cotisations 2025
- Réfection de toiture du poste EDF Rue du Bas Clos Renault
- Sas de l'entrée des maisons K&B
- Obligations d'entretien des constructions et des jardins

3. Présentation des comptes au 31/12/2025 : soumis à l'approbation.

CCP : 223.99 € et Livret A : 10 642.56 € dont 223.60 € d'intérêts.

Le détail des comptes de gestion est consultable sur notre site internet :
<http://www.asl-mennecy.org/document>

En assemblée, un document imprimé sera disponible à la consultation sur demande.

4. Quitus au comité syndical : soumis à l'approbation.

5. Budget 2026 : soumis à l'approbation.

6. Questions diverses

Merci de transmettre préalablement toute question que vous souhaiteriez voir abordée lors de cette assemblée par courriel à l'un des membres du bureau : laurent@vandjour.com

Veuillez vous identifier et énoncer littéralement vos questions, telles qu'elles seront enregistrées dans le compte-rendu d'assemblée générale.

7. Renouvellement du comité syndical : soumis à approbation.

BILAN 2025 et BUDGET 2026

	BUDGET 2025 €	RÉALISÉ 2025 €	ÉCART 2026 €	BUDGET 2026 €
Fournitures	50,00	0,00	50,00	50,00
Affranchissements	100,00	106,99	-6,99	110,00
Antenne EDF	400,00	485,79	-85,79	500,00
Antenne Entretien	500,00	0,00	500,00	500,00
Plantations	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien espaces verts	8 200,00	8 196,84	3,16	8 200,00
Assurance Responsabilité Civile	1 350,00	1 391,34	-41,34	1 400,00
Services (banque, site web, ARC)	579,00	564,44	14,56	570,00
Impôts et taxes (taxes foncières)	45,00	47,00	-2,00	50,00
TOTAL	11 224,00	10 792,40	431,60	11 380,00

APPEL DE CHARGES 2026

Budget 2026	11 380,00 €
TOTAL pour 70 propriétaires ou lot	11 380,00 €
Soit par propriétaire ou lot	162,57 €
Montant de la cotisation 2025 arrondi à	163,00 €

Votre cotisation sera à régler après délibération sur le budget en assemblée générale 2026.

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES DEMEURES DE MENNECY »
65, bd Charles de Gaulle - 91540 Mennecy

POUVOIR

Nous, soussignés.....

Demeurant.....

Déclarons donner Pouvoir, avec faculté de se substituer, à :

NOM :

PRENOM :

Demeurant / ou lien de parenté (*) :

De nous représenter à l'assemblée générale ordinaire des colotis qui aura lieu le mardi 24 mars 2026 à 19H00 (ou, dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, à l'Assemblée générale ordinaire pour le même jour à 19H30).

Avec la faculté de signer la feuille de présence, prendre part à toutes les délibérations, émettre tout avis et tous votes consécutifs aux questions à l'ordre du jour tel qu'il figure à la convocation et, de manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Fait à Le

- (*) Tout membre de l'association ne peut se faire représenter que par son conjoint non-propriétaire, un ascendant, un descendant ou un autre coloti.
- Aucun mandataire ne peut détenir plus de 5 mandats.